

REÇU

Le

21 NOV. 2011

P.B.N.

DELIBERATION n° 2011-42

62

GG

U

Département de La Nièvre
Mairie de
Beaumont La Ferrière

Date de Convocation : 26/08/2011
Date d'Affichage : 01/09/2011
Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

L'An deux mil onze, le cinq septembre à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Beaumont la Ferrière, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René NICARD, Maire

Présents : M. NICARD René, M. DEMPIERRE Denis, M. MAGNAND Jacques, M. THIBAUDAT Richard, Mmes PORTAL Régine, POULIN Mireille, LECRU Micheline,

Absents excusés : M. NICARD Thibaut, M. MYLLE Roger, Mme HESSE Hélène

Secrétaire de Séance : Mme POULIN Mireille

OBJET DE LA DELIBERATION

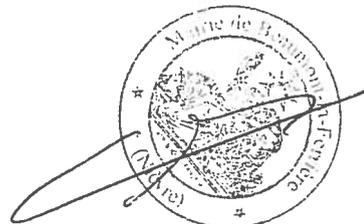
PROJET CREATION LIGNE TGV

Le conseil municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL. Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi intérêts économiques et environnementaux, le conseil municipal apporte son soutien au scénario « médian » avec un décrochement de la ligne à Gien afin de desservir les villes de Cosne-Cours-sur-Loire, la charité sur loire et Nevers.

Le Maire,
René NICARD

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-SUR-LOIRE

REÇU LE - 2 NOV. 2011



Application de l'article 2
de la loi n° 82213 du 2 Mars 1982 modifiée